MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES REPUBLIQUE TOGOLAISE TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

SECRETARIAT GENERAL

COMITE NATIONAL DE POLITIQUE ECONOMIQUE

DIRECTION DE L'ECONOMIE/SECRETARIAT TECHNIQUE

PROGRAMME PLURIAMNUEL DE CONVERGENCE: 2015-2019

Novembre 2014

TABLE DES MATIERES

Introduct	ion	3
ETAT DES	LIEUX	4
1. Ev	olution Economique récente	4
1.1.	Secteur réel	4
1.2.	Finances publiques	16
1.3.	Balance des paiements	20
1.4.	Situation monétaire	22
1.5.	Dette publique	24
2. Ar	alyse des critères du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité	
2.1.	Critères de premier rang	
2.2.	Critères de deuxième rang	29
OBJECTIF.	S ET STRATEGIES DE CONVERGENCE (2015-2019)	30
1. Cr	itères de premier rangitères de premier rang	32
1.1.	Solde budgétaire de base en % du PIB (norme : ≥ 0,0%)	
1.2.	Taux d'inflation moyen (norme : ≤ 3,0%)	
1.3.	Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB (norme : ≤ 70,0%)	33
1.4.	Arriérés de paiements intérieurs et extérieurs	33
2. Cr	itères de deuxième rang	33
2.1.	Masse salariale sur recettes fiscales	33
2.2.	Le ratio "investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales"	33
2.3.	Le ratio "déficit extérieur courant hors dons sur PIB"	33
2.4.	Le taux de pression fiscale	34
3. Sti	ratégie de lutte contre la pauvreté	35
3.1.	La Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi	
3.2.	Les programmes de développement communautaire et de lutte contre le chômage	
MESURES	SPECIFIQUES RELATIVES A L'ANNEE 2015	39
Conclusio	n	40

INTRODUCTION

Le programme pluriannuel de convergence du Togo au titre de la période 2015-2019 est élaboré dans un contexte marqué par la poursuite des efforts du Gouvernement en matière de relance économique.

Les objectifs de relance de l'économie du pays à travers la reconstruction des infrastructures et la réponse appropriée à l'importante demande sociale des populations ont été pris en compte.

Le programme pluriannuel de convergence fait d'abord l'état des lieux de l'économie togolaise à travers l'examen de la situation économique récente et des critères de convergence avant de présenter le cadre macroéconomique 2015-2019 et les performances au titre des critères de convergence qui en découlent.

ETAT DES LIEUX

1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

1.1. Secteur réel

1.1.1. Comptes nationaux

1.1.1.1. Année 2013

L'activité économique a été marquée en 2013 par la poursuite de l'exécution des projets d'appui au secteur agricole à travers le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) et la mise en œuvre de la politique des grands travaux de renforcement des infrastructures économiques. Les nouvelles estimations du PIB¹ fixent le taux de croissance réel à 5,4% en 2013 contre 5,8% en 2012. Cette croissance est tirée par les secteurs secondaire et tertiaire. En revanche, le secteur primaire est resté stable en liaison avec le repli de la production agricole et la hausse enregistrée dans l'élevage. La révision à la hausse des prévisions initiales de 5,1% de croissance en 2013 est essentiellement due notamment, à un accroissement modeste des investissements publics et à l'accroissement de la production de coton graine.

La valeur ajoutée (VA) du **secteur primaire** reste constante contre une hausse de 5,7% en 2012. Sa contribution à la croissance est nulle contre +1,7% en 2012. Cette mauvaise performance est liée à la baisse de la production agricole.

La production vivrière régresse de 3,4% par rapport à 2012 et s'établit à 4.432,6 milliers de tonnes. Le manioc (+1,1%), le haricot (16,4%), l'arachide (+35,1%) et le mil et sorgho ont enregistré des augmentations en 2013. Cependant, la hausse de la production de ces cultures a été insuffisante pour contrebalancer le recul de la production des autres cultures telles que le maïs (-14,2%), l'igname (-16,7%) et le riz-paddy (-13,3%).

Les contreperformances réalisées dans la production céréalière s'expliquent globalement par de mauvaises conditions agro-climatiques qui ont contrarié les mesures prises par le Gouvernement afin de garantir la réussite de la campagne agricole notamment l'exécution de plusieurs projets d'appui au développement du secteur primaire à travers le PNIASA.

S'agissant des cultures de rente, leur valeur ajoutée est en régression de 0,3% contre une progression de 3,9% en 2012. Leur production s'établit à 155,9 milliers de tonnes, en baisse de 0,3% par rapport à 2012. Le recul de la production du coton, victime des mauvaises conditions climatiques et dont la VA a connu une baisse de 4,0% et celui du café de 21,1% explique cette évolution. Toutes les autres cultures sont en progression. La production du cacao a connu une augmentation de 23,4% par rapport à 2012, suivie du palmiste (+6,0%) et des autres cultures (+5,0%).

La VA du **secteur secondaire** enregistre une hausse de 5,2% en 2013. Sa contribution à la croissance est de +1,1%, en relation avec une contribution à la croissance de +0,7% des BTP et de +0,2% des industries extractives et manufacturières.

-

¹ Comité PIB- septembre 2014

Au niveau des industries extractives, il est noté une hausse de 6,6% de la valeur ajoutée contre 13,3% en 2012. La VA du clinker est en baisse de 19,0% contre une baisse de 5,3% en 2012, tandis que celle du phosphate a progressé de 13,5% contre une hausse de 24,9% en 2012 en liaison avec un regain de dynamisme du secteur consécutif aux efforts de rénovation du matériel de production à la mine entrepris par la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT).

La VA du **secteur tertiaire marchand** est en hausse de 10,6%. Les différentes composantes ont évolué comme suit : **"Commerce"** (+10,9%), **"Transports, Entrepôts et Communications"** (+8,6%), **"Banques, Assurances"** (+10,7%) et **"Autres services marchands"** (+11,5%).

La contribution du secteur tertiaire à la croissance du PIB est de +3,2% en 2013, en liaison avec une contribution de +1,3% de la branche « **Autres services marchands** » et de +1,2% de la branche « **Commerce** ».

La VA des branches non marchandes est en hausse de 9,8% contre 0,9% en 2012.

La situation de la VA des différentes branches se présente comme suit :

Le PIB nominal en 2013 est de 2.064,7 milliards de FCFA, en augmentation de 3,8% par rapport à 2012. L'indice du déflateur du PIB est en régression de 1,6% par rapport à 2012 et s'explique par les baisses de prix des produits vivriers et du phosphate.

Le PIB nominal par habitant passe de 303.840,8 FCFA en 2012 à 306.618,0 FCFA en 2013.

La situation des différentes composantes du PIB se présente comme suit :

TABLEAU 1.1 : Valeur ajoutée des secteurs					
PIB A PRIX CONSTANTS (en milliards de FCFA)	Variation en %				
Secteur primaire	372,8	372,6	0,0		
Secteur secondaire	260,1	273,5	5,2		
Secteur tertiaire	386,5	427,6	10,6		
Prod. Imp services bancaires	-36,0	-47,2	30,9		
VAB Branches non marchandes	119,7	131,4	9,8		
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	102,4	93,0	-9,2		
Droits et taxes à l'importation hors TVA	60,5	83,8	38,6		
Produit Intérieur Brut (PIB)	1 265,9	1 334,8	5,4		
Variation (%)	5,8	5,4			

Source : Données de PRECOMAT 2.0

La contribution des différentes composantes du PIB réel à la croissance en 2013 se présente comme suit :

TABLEAU 1.2 : CONTRIBUTION A LA CROISSANCE (en %)				
	2012	2013		
Secteur primaire	1,7	0,0		
Secteur secondaire	2,5	1,1		
Secteur tertiaire	-3,6	3,2		
Prod. Imp. services bancaires	3,6	-0,9		
VAB BRANCHES NON MARCHANDES	0,1	0,9		
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	1,0	-0,7		
Droits et taxes à l'importation hors TVA	0,5	1,8		
Produit Intérieur Brut (PIB)	5,8	5,4		
Cohérence	0,0	0,0		

Source : Données de PRECOMAT 2.0

Du côté de la demande, en 2013, la croissance de 5,1% du PIB est essentiellement portée par la consommation finale et l'investissement privé.

La consommation finale globale en 2013 se chiffre à 2.007,5 milliards de FCFA contre 1.921,0 milliards de FCFA en 2012, soit une progression de 4,5%. Elle a représenté 97,7% du PIB contre 96,6% en 2012 impulsée par la consommation privée qui représente 82,5% du PIB. La part de la consommation publique dans le PIB est de 15,2% contre 12,8% en 2012.

Les investissements ont enregistré une hausse de 0,4% par rapport à leur niveau de 2012 et se chiffrent à 478,3 milliards de FCFA. Le niveau des investissements publics est en baisse de 7,4% en passant de 175,4 milliards de FCFA en 2012 à 162,6 milliards de FCFA en 2013. Le taux d'investissement est ainsi passé de 24,0% en 2012 à 23,3% en 2013. Cette contraction s'explique par un repli de la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) publique suite à une exécution à 70,0% du programme d'investissement public, toutes choses égales par ailleurs. En revanche, la part relative de la FBCF privée est passée de 15,1% en 2012 à 15,4% en 2013 en liaison notamment avec les investissements réalisés au Port Autonome de Lomé et à l'Aéroport International GNASSINGBE Eyadema.

S'agissant des **échanges extérieurs**, les exportations de biens et services sont passées de 861,0 milliards de FCFA en 2012 à 950,1 milliards de FCFA en 2013, en augmentation de 10,4%. Les importations enregistrent une hausse de 8,9% et s'établissent à 1.382,7 milliards de FCFA.

En somme, la demande intérieure a représenté 121,1% du PIB en 2013 contre 120,6% en 2012. La demande extérieure est marquée par une progression de la propension moyenne

à exporter les biens et services et de la propension moyenne à importer qui passent respectivement de 43,3% et 63,8% en 2012 à 46,2% et 67,3% en 2013.

TABLEAU 1.3 : EQUILIBRE RESSOURCES – EMPLOIS							
(% PIB) 2012 2013 201							
Consommation finale	96,6	97,7	95,9				
Privée	83,8	82,5	80,7				
Publique	12,8	15,2	15,2				
Formation brute de capital fixe	23,9	23,3	23,4				
Privé	15,1	15,4	15,2				
Publique	8,8	7,9	8,2				
Variation des stocks	0,1	0,1	-0,2				
Exportations de biens et services	43,3	46,2	44,5				
Importations de biens et services	63,8	67,3	63,7				
Demande intérieure	120,6	121,1	119,1				
Investissements	24,0	23,3	23,2				

Source: Données de PRECOMAT 2.0

1.1.1.2. Année 2014

1.1.1.2.1. Diagnostic conjoncturel à fin juin 2014

1.1.1.2.1.1. Consommation d'électricité

Au terme des six premiers mois de l'année 2014, les disponibilités totales de la CEET atteignent 543.904.457 kWh contre 471.083.389 kWh un an auparavant, soit une hausse de 15,5%. La production locale a baissé de 18,6% pour se fixer à 5.296.228 kWh tandis que les achats auprès de la CEB ont augmenté de 15,9% pour atteindre 538.608.230 kWh.

La consommation moyenne tension facturée au titre du premier semestre 2014 se chiffre à 181.825.016 kWh, en augmentation de 13,0% par rapport aux six premiers mois de l'année précédente.

Sur la même période, la quantité facturée de l'énergie basse tension augmente de 10,2% pour s'établir à 263.395.891 kWh.

Au titre des six premiers mois de 2014, le nombre total des abonnés augmente de 9,9% par rapport à la même période de 2013 pour atteindre 245.240 abonnés. Cet accroissement est induit par une hausse du nombre des abonnés moyenne tension de 4,8% et du nombre des abonnés basse tension de 9,9%.

Disponibilités, consommation et abonnement en énergie électrique

		DISPONIBILITE	:S	ENERGIE BT FACTUREE ABONNES FA		CTURES		
PERIODE	Production Locale Nette	Achats C.E.B en Kwh	Total Energie livrée	Energie facturée (KWH)	Energie facturée (KWH)	М .Т.	В.Т.	TOTAL
Premier Semestre 2013	6 508 346	464 575 043	471 083 389	160 976 429	239 106 187	561	222 521	223 082
Premier Semestre 2014	5 296 228	538 608 230	543 904 457	181 825 016	263 395 891	588	244 652	245 240
Var en % 1 S 14/ 1 S 13	-18,6	15,9	15,5	13,0	10,2	4,8	9,9	9,9

1.1.1.2.1.2. Produits pétroliers

Le cumul des ventes des produits pétroliers sur le premier semestre de l'année 2014 se situe à 160.651 m³/tm, en baisse de 12,7% par rapport à la même période de l'année passée. Cette baisse est tirée par les « **Produits Blancs** » et le **Gaz butane** pour respectivement 21,5% et 13,3%. Les « **Produits Aviation** », les « **Produits Noirs** » et les « **Autres Produits** » ont par contre progressé respectivement de 10,6%, 46,5% et 218,8%.

Les composantes des « produits aviation » et des « autres produits » ont toutes progressé tandis que celles des « produits blancs » et des « produits noirs » ont évolué de façon contrastée.

Le cumul du volume de **gaz butane** vendu au cours du premier semestre de 2014 s'est fixé à 1.650 tm, en baisse de 13,3% par rapport à la même période de 2013.

ETAT STATISTIQUE DES VENTES DES PRODUITS PETROLIERS AU TOGO

	CUMUL janvier à juin			
PRODUITS (quantité)	2013	2014	Var en%	
			cum juin 14/	
			cum juin 13	
Produits Blancs (m³)				
Super Sans plomb	82 370	55 423	-32,7	
Pétrole	5 053	5 468	8,2	
Gas-oil	69 648	62 368	-10,5	
Total Produits blancs	157 071	123 259	-21,5	
Produits Aviation (m ³)				
AVGAZ	0	0		
Kero AVTUR	18 874	20 878	10,6	
Total produits aviation	18 874	20 878	10,6	
Produits Noirs (tm)				
Fuel 1500	1 651	1 470	-11,0	
Fuel 3500	0	0		
Bitume	1 231	2 752	123,6	
Total produits noirs	2 882	4 222	46,5	
Autres produits (m³/tm)				
Soutes	299	381	27,4	
DDO	1 148	8 368	628,9	
Lubrifiants-Graisse (tm)	1 891	1 893	0,1	
Total autres produits	3 338	10 642	218,8	
Gaz butane (tm)	1 903	1 650	-13,3	
TOTAL (m³/tm)	184 068	160 651	-12,7	

Source : Groupement des Professionnels du Pétrole

1.1.1.2.1.3. Trafic portuaire

Sur les six premiers mois de l'année 2014, le total du trafic portuaire enregistré est de 4.659,6 milliers de tonnes contre 4.478,3 milliers de tonnes au premier semestre de 2013, soit une hausse de 4,0%.

Les marchandises débarquées

Au premier semestre 2014, le total des marchandises débarquées se chiffre à 3.420,2 milliers de tonnes, en progression de 3,8% par rapport au premier semestre 2013. Cette

progression est due à la hausse des importations de matériaux de construction et du transit pour respectivement 11,0% et 33,7%.

Les marchandises embarquées

Au premier semestre de l'année 2014, les marchandises exportées ont atteint 544,6 milliers de tonnes contre 532,0 milliers de tonnes au premier semestre 2013, en hausse de 2,4%.

Sur la même période, les embarquements de produits agricoles s'élèvent à 135,6 milliers de tonnes, en augmentation de 10,4%.

1.1.1.2.1.4. Trafic aéroportuaire

Le fret aérien total à l'AIGE au titre des six premiers mois de 2014 s'élève à 4.239 tonnes, en hausse de 40,3% par rapport à la même période de 2013. Le fret embarqué et le fret débarqué ont connu une augmentation respectivement de 1,9% et 21,0%.

Le trafic total des passagers à fin juin 2014 se chiffre à 293.384 passagers, en augmentation de 12,3% par rapport à fin juin 2013. Les arrivées et le transit ont progressé respectivement de 7,7% et 79,0% tandis que les départs ont régressé de 36,3%.

Au terme des six premiers mois de 2014, les mouvements d'aéronefs se sont chiffrés à 2.646, en hausse de 13,1% par rapport à la même période de 2013.

TRAFIC AEROPORTUAIRE

TRAFIC	Cu	Cumul janvier à juin				
	2013	2013 2014 Variation				
Passagers						
Arrivées	121714	131059	7,7%			
Départs	124174	79105	-36,3%			
Correspondance	0	55633				
Transit	15414	27587	79,0%			
Total passagers	261302	293384	12,3%			
Frêt aérien (en tonnes)						
Embarqué	1828	1863	1,9%			
Transit	0	931				
Débarqué	1194	1445	21,0%			
Total frêt aérien	3022	4239	40,3%			
Mouvements d'aéronefs	2339	2646	13,1%			

Source : Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin

1.1.1.2.2. Projections à fin 2014

En 2014, l'activité économique évoluerait dans un environnement national marqué par la poursuite de l'exécution des projets du PNIASA et la poursuite des efforts de reconstruction notamment des infrastructures routières entrepris par le Gouvernement. Les investissements privés entrepris notamment au Port Autonome de Lomé, à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma de Lomé et dans la construction de l'usine de clinker de la Société SCANMINES à Tabligbo seront terminés en 2014. Toutefois, il est noté au premier semestre un ralentissement conjoncturel marqué notamment par :

- un taux d'exécution faible des investissements publics ;
- une baisse de la consommation de l'essence sans plomb et du gas oil ;
- un recul des importations de biens
- un tassement dans la production des industries extractives.

Eu égard à ce diagnostic conjoncturel, le taux de croissance projeté à 6,0% en avril 2014 est ramené à 5,5%. Les secteurs primaire et tertiaire seraient les principaux porteurs de cette croissance.

Le secteur primaire, bénéficiant de conditions pluviométriques très favorables et de la mise à disposition à temps des intrants agricoles, connaîtrait un effet de rattrapage par rapport aux mauvais résultats de la campagne 2013-2014. Ces conditions propices profiteraient tant aux cultures vivrières qu'aux cultures d'exportation.

Le secteur tertiaire resterait bien orienté grâce à la croissance observée dans les activités du Port Autonome de Lomé et de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma de Lomé au premier semestre 2014.

Le principal facteur de risque demeure la pluviométrie dans la partie septentrionale du pays qui ne connaît qu'une seule campagne agricole par an, sans oublier la vulnérabilité de l'économie togolaise aux chocs exogènes extérieurs. L'épidémie causée par le virus Ebola dans la sous-région ouest africaine aura un impact négatif certain sur l'économie togolaise, eu égard au fait que plus de la moitié des exportations togolaises est dirigée vers les pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le taux de croissance du **secteur primaire** serait de 14,9% en 2014 contre une croissance nulle en 2013. La VA des cultures vivrières progresserait de 20,8% contre une régression de 3,4% en 2013 et celle des cultures de rente serait en hausse de 19,8% contre une baisse de 0,3% en 2013 impulsée par le coton (+25,0%), le café (+92,5%) et le cacao (+4,8%). La forte hausse de la production des cultures vivrières continuerait à entraîner les prix à la baisse, ceteris paribus.

La VA du secteur secondaire progresserait de 5,4% contre une hausse de 5,2% en 2013.

La VA des industries extractives serait en baisse de 4,9% contre une hausse de 6,6% en 2013, en relation avec une régression attendue de 9,7% et 9,8% respectivement pour le phosphate et le clinker.

Les industries manufacturières verraient en 2014 leur VA progresser de 5,0% contre 0,9% en 2013. Les VA des chapitres "Electricité, Eau et Gaz" et "BTP" connaîtraient un accroissement respectivement de 5,2% et 12,1%.

Le secteur tertiaire marchand augmenterait de 6,7% contre 10,6% en 2013. Cette évolution s'expliquerait par la croissance de l'activité au niveau du « Commerce » (+13,1%), du «Transport, Entrepôts et Communications » (+2,9%), des « Banques, Assurances » (+10,8%) et des autres services (+1,6%).

La VA des branches non marchandes augmenterait de 1,9%. Les « Services domestiques », les « loyers imputés » et les « services publics » progresseraient respectivement de 0,8%, 3,0% et 1,5%.

Le PIB nominal en 2014 se situerait à 2.228,5 milliards de FCFA, en hausse de 7,9%. L'indice du déflateur du PIB progresserait de 2,3%.

Le PIB nominal par habitant passerait de 306.616,4 FCFA en 2013 à 321.805,1 FCFA en 2014.

La situation des différentes composantes du PIB se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.1 : Valeur ajoutée des secteurs					
PIB A PRIX CONSTANTS (en milliards de FCFA)	2013	2014	Variation en %		
Secteur primaire	372,6	428,1	14,9		
Secteur secondaire	273,5	284,2	3,9		
Secteur tertiaire	427,6	446,5	4,4		
Prod. Imp services bancaires	-47,2	-56,6	20,0		
VA Branches non marchandes	131,4	133,8	1,8		
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	93,0	106,1	14,0		
Droits et taxes à l'importation hors TVA	83,8	66,0	-21,2		
Produit Intérieur Brut (PIB)	1 334,8	1 408,1	5,5		
Variation (%)	5,4	5,5			

Source : Données de PRECOMAT 2.0

En 2014, selon l'optique de la demande, la croissance de 5,5% du PIB, serait essentiellement portée par la consommation finale et les exportations de biens et services.

La consommation finale globale nominale en 2014 se chiffrerait à 2.142,8 milliards de FCFA contre 2.002,1 milliards de FCFA en 2013, soit une progression de 7,0%. Elle a représenté 96,2% du PIB contre 97,0% en 2013 impulsée par la consommation privée qui représenterait 82,3% du PIB. La part de la consommation publique dans le PIB est de 13,9% contre 15,1% en 2013.

La FBCF totale enregistrerait une baisse de 4,3% par rapport à 2013 et se chiffrerait à 472,3 milliards de FCFA. Le niveau de la FBCF publique est en baisse de 16,0% en passant de 177,6 milliards de FCFA en 2013 à 149,2 milliards de FCFA en 2014. Le taux d'investissement se situerait à 21,0% en 2014 contre 24,0% en 2013 en liaison avec le faible niveau du taux d'exécution des dépenses d'investissement publics. La part relative

de la FBCF privée passerait de 15,3% en 2013 à 14,5% en 2014 en liaison notamment avec la finalisation des investissements en cours au Port Autonome de Lomé et à l'Aéroport International GNASSINGBE Eyadema.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations de biens et services passeraient de 950,1 milliards de FCFA en 2013 à 1.125,9 milliards de FCFA en 2014, en augmentation de 18,5%. Les importations enregistreraient une hausse de 9,1% et s'établiraient à 1.508,8 milliards de FCFA.

En somme, la demande intérieure nominale représenterait 117,2% du PIB en 2014 contre 121,0% en 2013. Les échanges extérieurs seraient marqués par une progression de la propension moyenne à exporter les biens et services et de la propension moyenne à importer qui passeraient respectivement de 46,0% et 67,0% en 2013 à 50,5% et 67,7% en 2014.

TABLEAU 2.2 : EQUILIBRE RESSOURCES – EMPLOIS A PRIX COURANT							
Parts relatives 2012 2013 20							
Consommation finale	96,6	97,0	96,2				
Privée	83,8	81,8	82,3				
Publique	12,8	15,1	13,9				
Formation brute de capital fixe	23,9	23,9	21,2				
Privé	15,1	15,3	14,5				
Publique	8,8	8,6	6,7				
Variation des stocks	0,1	0,1	-0,2				
Exportations de biens et services	43,3	46,0	50,5				
Importations de biens et services	63,8	67,0	67,7				
Demande intérieure	120,6	121,0	117,2				
Investissements	24,0	24,0	21,0				

Source : Données de PRECOMAT 2.0

La contribution des emplois à la croissance de 5,5% du PIB en 2014 se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.3 : Contributions des emplois du PIB à la croissance						
en % 2012 2013 201						
PIB aux prix du marché	5,8	5,4	5,5			
Exportations de b. et s. nettes	0,4	-12,5	1,9			
Consommation finale	-0,2	16,2	3,4			
Privée	-2,5	12,1	4,6			
Publique	2,3	4,1	-1,1			
Formation brute de capital fixe	12,1	1,1	-3,0			
Privé	9,9	0,9	0,4			
Publique	2,2	0,2	-3,4			
Variation des stocks	-6,5	0,7	3,2			
Cohérence	5,8	5,4	5,5			

Source : Données de PRECOMAT 2.0

1.1.2. Inflation

1.1.2.1. Année 2013

La moyenne de l'IHPC de l'année 2013 se chiffre à 113,8 contre 111,8 en 2012, soit une hausse de 1,8%. Cette progression résulte essentiellement de la hausse des prix observée au niveau des fonctions « *Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », «Logement, eau, gaz, électricité, et autres combustibles »,* « Communications », « Enseignement », « Restaurants et hôtels » et « *Biens et services divers »* pour respectivement 0,6%, 2,0%, 3,2%, 4,1%, 5,2% et 5,0%.

Au terme des douze mois de 2013, les douze fonctions ont contribué à l'inflation de 1,8% comme suit :

•	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	:	+0,18%
•	Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	:	+0,01%
•	Articles d'habillement et chaussures	:	+0,14%
•	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	:	+0,22%
•	Meubles, articles de ménage et entretien courant de foyer	:	+0,06%
•	Santé	:	-0,06%
•	Transports	:	-0,08%
•	Communications	•	+0.19%

• Loisirs et culture : -0,04%

• Enseignement : +0,08%

• Restaurants et hôtels : +0,82%

• Biens et services divers : +0,29%.

1.1.2.2. Situation à fin juin 2014

La moyenne de l'IHPC sur les six premiers mois de l'année 2014 se chiffre à 114,2 contre 114,6 au premier semestre 2013, soit une baisse de 0,3%. Cette diminution est essentiellement due à la baisse des prix observée au niveau de la fonction *« Produits alimentaires et boissons non alcoolisées »* de 5,8% notamment du groupe « **Produits alimentaires »** (-6,0%). La baisse des prix des produits alimentaires serait en relation avec la campagne agricole 2013-2014 qui a été largement excédentaire entrainant une offre satisfaisante de ces produits.

Les douze fonctions ont contribué à l'inflation de -0,3% des six premiers mois de 2014 comme suit :

• Produits alimentaires et boissons non alcoolisées : -1,7%

Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants : +0,01%

• Articles d'habillement et chaussures : +0,03%

Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles : +0,3%

• Meubles, articles de ménage et entretien courant de foyer : +0,1%

• **Santé** : -0,01%

• *Transports* : +0,5%

• Communications : -0,1%

• Loisirs et culture : -0,02%

• Enseignement : +0,1%

• Restaurants et hôtels : +0,4%

• Biens et services divers : +0,1%

INDICE GLOBAL : -0,3%

En termes d'origine, les prix des produits importés, avec une pondération de 30,72% du panier, ont augmenté de 0,2% et 1,7% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel. Quant aux produits locaux, avec une pondération de 69,28% du

panier, leurs prix ont connu une augmentation de 2,4% et une baisse de 0,1% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel.

La prévision, réalisée sur la base de l'acquis du mois de juin 2014, donne un taux d'inflation de 0,8% pour l'année 2014.

1.2. Finances publiques

1.2.1. Année 2013

L'exécution des opérations financières de l'Etat au titre de l'année 2013, comparativement à 2012, est caractérisée par :

- un accroissement de 24,6% des recettes totales et dons ;
- une progression de 12,4% des dépenses totales et prêts nets ;
- une baisse de 7,4% des dépenses d'investissement ;
- un solde global base caisse de -93,1 milliards de FCFA contre -127,0 milliards de FCFA un an plus tôt.

1.2.1.1. Recettes et dons

Au titre de l'année 2013, les recettes de l'Etat ont atteint 449,0 milliards de FCFA, en progression de 20,9% par rapport à 2012, grâce à la bonne performance des recettes fiscales et non fiscales.

Les recettes fiscales sont en hausse de 22,9% et s'établissent à 402,9 milliards de FCFA, évolution impulsée par les "impôts sur les revenus et les bénéfices" (+39,7%) et les "impôts sur le commerce extérieur" (+71,2%) pour des montants respectifs de 88,7 milliards de FCFA et 134,7 milliards de FCFA. Les performances enregistrées s'expliquent par les différentes réformes engagées au niveau des régies financières.

A fin décembre 2013, les recouvrements fiscaux de la Direction Générale des Impôts (DGI) ont atteint 170,3 milliards de FCFA, en augmentation de 12,9% par rapport à 2012. En termes de réalisation, ils représentent 107,2% des prévisions annuelles.

Les contributions indirectes liquidées par l'Administration des Douanes se chiffrent à 232,5 milliards de FCFA pour 205,1 milliards de FCFA prévu au titre du Collectif Budgétaire, soit un taux d'exécution de 113,4%. Comparativement à 2012, cette réalisation est en progression de 31,4%.

Au terme de l'année 2013, les recettes non fiscales s'élèvent à 46,1 milliards de FCFA contre 43,8 milliards de FCFA douze mois plus tôt, soit une hausse de 5,3%.

Les dons mobilisés au cours de l'année 2013 sont en progression de 53,1% et se chiffrent à 73,5 milliards de FCFA contre 48,0 milliards de FCFA un an plus tôt. Cette hausse est imputable aux dons en capital qui se sont accrus de 98,1% en passant de 31,7 milliards de FCFA en 2012 à 62,8 milliards de FCFA un an plus tard.

1.2.1.2. Dépenses et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets se chiffrent à 601,3 milliards de FCFA en 2013, en progression de 12,4% par rapport à 2012, sous l'impulsion des dépenses courantes.

Les dépenses courantes sont ressorties à 439,5 milliards de FCFA, en hausse de 22,2% par rapport à 2012. Cette hausse est due à l'effet cumulé de la progression des "salaires et traitements" (+8,5%), des "transferts et subventions" (+25,0%) et des "autres dépenses courantes" (+33,2%).

Les dépenses de personnel (salaires et traitements) sont estimées à 130,6 milliards de FCFA pour une prévision de 136,0 milliards de FCFA au titre du Collectif Budgétaire, soit un taux d'exécution de 96,0%. Ceci s'explique notamment par la non réalisation des dépenses prévues pour des recrutements au niveau du Ministère de la Santé, du Ministère chargé de l'Education et de la Police Nationale.

Les transferts et subventions se chiffrent à 147,2 milliards de FCFA contre un montant de 117,8 milliards de FCFA en 2012.

Au titre des autres dépenses, les "matières fournitures" sont en progression de 34,3% et s'élèvent à 129,5 milliards de FCFA. Les intérêts dus au titre de la dette publique ont atteint un montant de 21,4 milliards de FCFA contre 18,6 milliards de FCFA à fin décembre 2012.

A fin décembre 2013, les dépenses d'investissement ont été exécutées à hauteur de 162,2 milliards de FCFA contre 175,1 milliards de FCFA un an auparavant, soit un recul de 7,4% en liaison avec la régression des dépenses en capital sur financement tant interne qu'externe respectivement de 13,1% et 3,5%.

1.2.1.3. Soldes et financement

Au terme de l'année 2013, le **"solde budgétaire de base"** est ressorti à -52,1 milliards de FCFA contre -59,0 milliards de FCFA un an plus tôt.

Le **"solde global"** (dons inclus) est de -78,8 milliards de FCFA contre -115,5 milliards de FCFA à fin décembre 2012.

Avec la variation des arriérés de paiements de -14,3 milliards de FCFA, le **"solde global base caisse"** (dons inclus) se chiffre à -93,1 milliards de FCFA contre -127,0 milliards de FCFA à la fin des douze mois de 2012.

Ce solde global base caisse a été financé par des ressources intérieures pour un montant de 79,6 milliards de FCFA et des ressources extérieures hors dons s'élevant à 20,4 milliards de FCFA.

Le financement intérieur estimé à 79,6 milliards de FCFA provient du :

secteur bancaire pour un montant de 36,6 milliards de FCFA. Il est composé essentiellement d'une augmentation des dépôts à la BCEAO et dans les banques commerciales respectivement de 33,0 milliards de FCFA et 14,7 milliards de FCFA, d'un remboursement de prêt FMI (allocations DTS et concours au titre du programme) d'un montant de 5,8 milliards de FCFA et d'une avance nette des banques commerciales de 17,7 milliards de FCFA;

• secteur non bancaire pour un montant de 116,2 milliards de FCFA. Il est composé essentiellement des restes à payer de 58,0 milliards de FCFA, des paiements au titre de la période complémentaire de 29,3 milliards de FCFA, des souscriptions nettes au titre des bons du trésor de 50,9 milliards de FCFA, des souscriptions au titre de deux emprunts obligataires pour un montant de 37,5 milliards de FCFA au mois d'août et 28,0 milliards de FCFA au mois de novembre. Les remboursements au titre de l'amortissement des emprunts obligataires passés se chiffrent à 21,4 milliards de FCFA. On note également dans le financement intérieur non bancaire des remboursements au titre de la titrisation des créances compromises des banques de 12,6 milliards de FCFA et des ventes d'actif (privatisation des banques) de 11,7 milliards de FCFA correspondant à la privatisation de la BTD et de la BIA-Togo.

Le financement extérieur hors dons est évalué à 20,4 milliards de FCFA. Il s'agit essentiellement des emprunts (37,8 milliards de FCFA) et de l'amortissement au titre du principal de la dette extérieure qui se chiffre à 17,4 milliards de FCFA avec une non accumulation d'arriérés de paiement du principal de la dette extérieure.

1.2.2. Situation à fin juin 2014

Les opérations financières de l'Etat au premier semestre 2014 comparées à celles de la même période de 2013 présentent les évolutions suivantes :

- une progression de 0,8% des recettes totales et dons ;
- une hausse de 8,0% des dépenses totales et prêts nets ;
- un solde global, base caisse de -57,1 milliards de FCFA contre -46,8 milliards de FCFA à la fin des six premiers mois de 2013.

1.2.2.1. Recettes et dons

Au terme des six premiers mois de 2014, les recettes totales de l'Etat recouvrées s'établissent à 214,6 milliards de FCFA, en baisse de 1,6% comparativement au premier semestre 2013.

Les recettes fiscales se chiffrent à 203,4 milliards de FCFA, en hausse de 0,7% par rapport au premier semestre 2013, évolution impulsée par les "taxes sur les biens et services" qui progressent de 19,5% pour se chiffrer à 105,0 milliards de FCFA. La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), une composante des "taxes sur les biens et services" augmente de 23,0% et s'établit à 88,3 milliards de FCFA.

Les recouvrements fiscaux du Commissariat des Impôts ont atteint 93,2 milliards de FCFA pour une prévision budgétaire annuelle de 182,9 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 50,9% et une augmentation de 8,7% en glissement annuel. Il s'agit des impôts directs et indirects. Par rapport au premier semestre 2013, on note une diminution de 0,2% des impôts directs et un accroissement 18,7% des impôts indirects.

Les contributions indirectes liquidées par le Commissariat des Douanes et Droits Indirects se chiffrent à 110,3 milliards de FCFA pour une prévision budgétaire annuelle de 331,1 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 33,3%. En glissement annuel, on note une régression de 5,0%.

Les recettes non fiscales² enregistrent une baisse de 31,5% et se chiffrent à 11,1 milliards de FCFA à fin juin 2014 contre 16,2 milliards de FCFA un an plus tôt.

Au premier semestre 2014, le Togo a mobilisé 11,8 milliards de FCFA de dons contre 6,4 milliards de FCFA un an plus tôt.

1.2.2.2. Dépenses et prêts nets

Les dépenses totales de l'Etat enregistrées à la fin du premier semestre 2014 se chiffrent à 280,7 milliards de FCFA contre 260,0 milliards de FCFA à la même période de 2013, soit une progression de 8,0%.

Les dépenses courantes s'établissent à 206,0 milliards de FCFA enregistrant une baisse de 0,4% par rapport aux six premiers mois de 2013. Cette évolution est impulsée par les "transferts et subventions" qui ont baissé de 25,9%. Par contre, les "salaires et traitements" et les "autres dépenses courantes" ont progressé respectivement de 10,7% et 12,6% pour s'établir respectivement à 66,0 milliards de FCFA et 90,4 milliards de FCFA.

Les dépenses en capital sont en progression de 42,3% et s'établissent à 74,7 milliards de FCFA. Cette hausse est portée par les dépenses en capital sur financement interne et externe qui ont augmenté respectivement de 51,4% et 24,0% par rapport à fin juin 2013. Le taux d'exécution des dépenses en capital à fin juin 2014 représente 28,7% des prévisions annuelles.

1.2.2.3. Soldes et financement

Le "solde global" (dons inclus) est de -54,3 milliards de FCFA contre -35,5 milliards de FCFA au premier semestre 2013.

Avec une variation de -2,8 milliards de FCFA des arriérés de paiements, le "solde global base caisse" (dons inclus) se chiffre à -57,1 milliards de FCFA contre -46,8 milliards de FCFA à la fin du premier semestre 2013.

Ce solde global base caisse négatif de 57,1 milliards de FCFA a été financé par des ressources intérieures pour un montant de 39,6 milliards de FCFA.

Le financement intérieur comprend un engagement vis-à-vis du système bancaire pour un montant de 14,5 milliards de FCFA et un financement intérieur non bancaire de 25,2 milliards de FCFA.

Le financement extérieur est constitué par des emprunts projets s'élevant à 9,9 milliards de FCFA, des amortissements sur la dette extérieure qui se chiffrent à 11,5 milliards de FCFA et des variations des arriérés d'amortissement de 1,6 milliard de FCFA.

_

² Y compris 0,66 milliards de FCFA de recettes des comptes spéciaux.

1.3. Balance des paiements

1.3.1. Estimation de la balance des paiements en 2013

La balance des paiements du Togo enregistrerait un solde excédentaire de 33,8 milliards, résultant d'un déficit courant de 181,4 milliards, d'un excédent du compte de capital de 114,0 milliards et d'un niveau de -101,2 milliards du compte financier.

Le **déficit courant** s'aggraverait de 31,2 milliards par rapport à l'année 2012, en raison notamment de la détérioration de la balance des biens, atténuée par l'amélioration des soldes des services, des revenus primaires et des revenus secondaires.

La détérioration de 182,3 milliards de la balance des biens serait consécutive à l'effet de la hausse de 150,9 milliards des importations, conjuguée à la baisse de 31,3 milliards des exportations. Le repli des exportations serait lié notamment à la baisse de divers produits d'exportation. La progression des importations de biens serait due principalement à :

- √ l'accroissement des importations des produits alimentaires et des biens de consommation courante et des produits pétroliers avec l'augmentation de la demande intérieure;
- ✓ la hausse des achats de biens d'équipement dans le cadre notamment de la modernisation des équipements portuaires, aéroportuaires et hôteliers ainsi que la mise en place des équipements de production des sociétés du secteur extractif en particulier des filières du « phosphates », du « clinker » et du « marbre »;
- √ du réaménagement et de l'extension de l'Aéroport International Gnassingbé
 Eyadéma (AIGE) de Lomé.

La balance des services s'améliorerait de 26,6 milliards en 2013 par rapport à 2012, suite à l'accroissement des voyages et des autres services notamment dans les domaines des télécommunications, des bâtiments et travaux publics, portuaires, etc.

L'excédent du solde des revenus primaires s'inscrirait en accroissement de 102,5 milliards en 2013 par rapport à 2012, en liaison notamment avec la hausse de la rémunération des investissements réalisés par les résidents.

Le solde excédentaire des revenus secondaires serait en progression de 22,1 milliards en 2013 par rapport au niveau de l'année 2012, en liaison avec la hausse des envois de fonds des travailleurs migrants.

Dans ce contexte, le solde courant hors dons de la balance des paiements rapporté au PIB courant s'établirait à -11,1% contre -9,7% en 2012.

Le **solde du compte de capital** serait de 114,0 milliards en 2013 contre 146,2 milliards en 2012, soit une régression de 32,1 milliards, suite à un repli de 37,5 milliards de la mobilisation des dons par l'administration publique.

Les transactions courantes et en capital ressortiraient ainsi déficitaires de 67,3 milliards en 2013, traduisant un besoin de financement.

Le **solde du compte financier** s'établirait à -101,2 milliards en 2013 en progression de 117,4 milliards de l'endettement net. Cet endettement est principalement orienté vers le financement de la réalisation des infrastructures économiques.

1.3.2. Prévision de la balance des paiements en 2014

La balance des paiements du Togo enregistrerait un solde excédentaire de 14,5 milliards, résultant d'un déficit courant de 227,1 milliards, d'un excédent du compte de capital de 111,8 milliards et d'un niveau de -129,6 milliards du compte financier.

Le **déficit courant** s'aggraverait de 45,7 milliards par rapport à l'année 2013, en raison notamment de la détérioration de la balance des biens, des soldes des services et des revenus primaires, atténuée par l'amélioration du solde des revenus secondaires.

Le solde du compte de capital s'établirait à 111,8 milliards en 2014 contre 114,0 milliards en 2013, soit une baisse de 2,2 milliards.

Le **solde du compte financier** serait de -129,6 milliards en 2014 contre -101,2 milliards en 2013.

	2013	2014
BALANCE COMMERCIALE	-467,1	-508,0
Exportations Biens (fob)	639,3	810,5
Importations Biens (fob)	-1 106,5	-1 318,5
Services nets	34,6	30,1
Revenus primaires nets	105,5	101,5
Revenus secondaires nets	145,7	149,3
BALANCE COURANTE	-181,4	-227,1
Compte de capital	114,0	111,8
Compte Financier	-101,2	-129,6
Solde global	33,8	14,3

Source: BCEAO

1.4. Situation monétaire

1.4.1. Année 2013

La situation monétaire à fin décembre 2013 comparée à celle de fin décembre 2012 est caractérisée par :

- une hausse des avoirs extérieurs nets de 41,6 milliards de FCFA;
- un accroissement du crédit intérieur de 44,8 milliards de FCFA;
- une progression de la masse monétaire de 93,4 milliards de FCFA.

1.4.1.1. Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets (AEN) des institutions financières, à fin décembre 2013, se chiffrent à 315,4 milliards de FCFA contre 273,8 milliards de FCFA à fin décembre 2012, soit une hausse de 13,2%. Cet accroissement est imputable à l'amélioration de la position extérieure nette des institutions financières.

En effet, les AEN de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ont enregistré une hausse de 22,2% par rapport à fin décembre 2012 pour s'établir à 98,4 milliards de FCFA à fin décembre 2013.

Les AEN des banques primaires se sont, pour leurs parts, consolidés de 19,8 milliards de FCFA en passant de 197,2 milliards de FCFA à fin décembre 2012 à 217,0 milliards de FCFA un an plus tard, soit une hausse de 9,1%.

1.4.1.2. Crédit intérieur

A la fin des douze mois de 2013, l'encours du **crédit intérieur** est ressorti à 776,2 milliards de FCFA, en progression de 5,8% par rapport à fin décembre 2012. Cette hausse résulte de l'effet combiné de l'accroissement des concours au secteur privé et de l'amélioration de la Position Nette du Gouvernement.

Les crédits à l'économie se sont accrus de 11,9% par rapport à fin décembre 2012 et se chiffrent à 683,3 milliards de FCFA à fin décembre 2013. Cette augmentation est induite par la hausse des crédits à court terme (+7,0%) et des crédits à long et moyen termes (+17,7%) qui se chiffrent respectivement à 369,8 milliards de FCFA et 313,5 milliards de FCFA. Les crédits ordinaires se sont consolidés de 79,1 milliards de FCFA, en passant de 601,8 milliards de FCFA à fin décembre 2012 à 680,9 milliards de FCFA douze mois plus tard. Les crédits de campagne se chiffrent à 2,4 milliards de FCFA à fin décembre 2013 contre 0,02 milliard de FCFA à fin décembre 2012.

La Position Nette du Gouvernement (PNG) s'est améliorée, passant de 129,7 milliards de FCFA à fin décembre 2012 à 92,9 milliards de FCFA un an plus tard, soit un recul de 39,6%.

1.4.1.3. Masse monétaire

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire enregistre, au terme de l'année 2013, une augmentation de 9,4% par rapport à fin décembre 2012 et s'établit à

999,0 milliards de FCFA. Cette progression se traduit par l'accroissement des dépôts en banques et des dépôts en CCP.

1.4.2. Situation à fin juin 2014

Au terme des six premiers mois de l'année 2014, la situation monétaire comparée à celle de fin décembre 2013 est marquée par une expansion de la masse monétaire de 62,3 milliards de FCFA résultant de l'accroissement du crédit intérieur de 91,9 milliards de FCFA atténué par le recul des avoirs extérieurs nets de 49,5 milliards de FCFA.

1.4.2.1. Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets (AEN) des institutions financières, à fin juin 2014, se chiffrent à 265,9 milliards de FCFA dont 83,4 milliards de FCFA pour la BCEAO et 182,5 milliards de FCFA pour les banques de dépôts. Par rapport à leur niveau de décembre 2013 (315,4 milliards de FCFA), les AEN ont régressé de 15,7%. Ce recul est imputable à la position extérieure nette de la Banque Centrale et des banques de dépôts qui ont baissé respectivement de 15,0 milliards de FCFA et 34,5 milliards de FCFA.

La baisse de 15,2% des AEN de la Banque Centrale est principalement liée au recul des avoirs extérieurs bruts, en particulier la position créditrice en disponibilité extérieure (-30,3 milliards de FCFA). Parallèlement, les engagements extérieurs ont enregistré une baisse de 13,1 milliards de FCFA.

Le repli de 15,9% des AEN des banques de dépôts est la résultante du recul des avoirs extérieurs bruts (-13,5 milliards de FCFA) et de la progression des engagements extérieurs (21,0 milliards de FCFA).

1.4.2.2. Crédit intérieur

A fin juin 2014, l'encours du **crédit intérieur** est ressorti à 868,2 milliards de FCFA, en hausse de 11,8% par rapport à fin décembre 2013. Cette augmentation résulte de l'accroissement de 75,0 milliards de FCFA des concours au secteur privé et de la détérioration de la Position Nette du Gouvernement de 16,9 milliards de FCFA.

Les **crédits à l'économie** ont progressé de 11,0% par rapport à fin décembre 2013 et s'établissent à 758,3 milliards de FCFA à la fin du deuxième trimestre 2014. Cette augmentation est liée à la hausse des crédits à court terme (+36,5 milliards de FCFA) et des crédits à long et moyen termes (+38,5 milliards de FCFA) qui se chiffrent respectivement à 406,3 milliards de FCFA et 352,0 milliards de FCFA. Les crédits ordinaires se sont consolidés de 74,9 milliards de FCFA, en passant de 680,9 milliards de FCFA à fin décembre 2013 à 755,8 milliards de FCFA six mois plus tard. Les crédits de campagne se chiffrent à 2,5 milliards de FCFA contre 2,4 milliards de FCFA à fin décembre 2013.

La Position Nette du Gouvernement s'est détériorée, passant de 92,9 milliards de FCFA à fin décembre 2013 à 109,9 milliards de FCFA six mois plus tard, soit une hausse de 18,2%.

1.4.2.3. Masse monétaire

La masse monétaire enregistre à fin juin 2014 une progression de 6,2% par rapport à fin décembre 2013 et se chiffre à 1.061,3 milliards de FCFA. Cette progression se traduit par l'accroissement des dépôts en banques et en CCP.

1.5. Dette publique

1.5.1. Année 2013

Au 31 décembre 2013, l'encours de la dette publique totale se chiffre à 914,8 milliards de FCFA dont 357,4 milliards de FCFA de dette extérieure et 557,4 milliards de FCFA de dette intérieure, en hausse de 0,8% par rapport au 31 décembre 2012.

1.5.1.1. Dette extérieure

L'encours de la dette extérieure totale se chiffre à 357,4 milliards de FCFA. Il a progressé de 78,6 milliards de FCFA par rapport à fin décembre 2012, soit une augmentation de 28,2%. Cette augmentation s'explique par l'effet combiné des paiements, des tirages, des fluctuations des principales devises de libellé des prêts et des décaissements effectués par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), EXIMBANK Chine et EXIMBANK Inde.

L'encours de la dette multilatérale se chiffre à 209,0 milliards de FCFA à fin décembre 2013 contre 164,1 milliards de FCFA au 31 décembre 2012, soit une progression de 27,4%. Cette augmentation s'explique par l'effet combiné des paiements, des tirages et des fluctuations des principales devises de libellé des prêts, et surtout des tirages effectués sur les emprunts de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Il représente 58,5% de l'encours de la dette extérieure.

Il n'y a eu ni arriéré de paiements du principal, ni arriéré de paiements des intérêts au cours du quatrième trimestre 2013 tout comme au quatrième trimestre 2012.

Pour les opérations en cours, les montants acquittés au titre du principal et des intérêts au cours du quatrième trimestre 2013 se chiffrent respectivement à 3,5 milliards de FCFA et 3,3 milliards de FCFA contre respectivement 7,0 milliards de FCFA et 1,9 milliard de FCFA au quatrième trimestre 2012.

Les engagements et les tirages s'élèvent respectivement à 10,4 milliards de FCFA et 36,2 milliards de FCFA au cours de la période contre respectivement 108,2 milliards de FCFA et 11,1 milliards de FCFA à la même période de 2012.

L'encours de la dette bilatérale a régressé de 20,3% par rapport à fin décembre 2012 et se chiffre à 28,6 milliards de FCFA, soit une diminution de 7,3 milliards de FCFA due essentiellement aux paiements effectués au cours de la période.

Il n'y a eu ni arriéré de paiements du principal, ni arriéré de paiements des intérêts au cours de la période tout comme un an plus tôt.

Au cours de la période sous revue, il n'y a eu ni rééchelonnement, ni annulation de dettes tout comme au quatrième trimestre 2012. Les engagements et les tirages se sont chiffrés à 11,9 milliards de FCFA et 1,6 milliard de FCFA contre respectivement zéro (0,0) FCFA

et 1,2 milliard de FCFA au quatrième trimestre 2012. Les montants acquittés au titre du principal et des intérêts au cours du quatrième trimestre 2013 se chiffrent respectivement à 7,9 milliards de FCFA et 1,2 milliard de FCFA contre respectivement 4,0 milliards de FCFA et 2,3 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2012.

L'encours de la dette éligible au Club de Paris est de 6,6 milliards de FCFA contre 14,4 milliards de FCFA à fin décembre 2012. La baisse de 54,2% résulte essentiellement des paiements effectués envers la Belgique et la France au cours de la gestion.

Le montant total des arriérés de paiements à fin décembre 2013 est nul tout comme un an plus tôt.

L'encours de la dette due aux créanciers du Club de Londres est de 119,8 milliards de FCFA contre 78,8 milliards de FCFA à fin décembre 2012, soit une hausse de 41,0 milliards de FCFA. Cette augmentation s'explique par les décaissements effectués par EXIMBANK Chine et EXIMBANK Inde dans le cadre de la construction des infrastructures routières, électriques et aéroportuaires d'une part, et par la prise en compte de la créance de Gaz de France et Suez (GDF-SUEZ) d'autre part.

1.5.1.2. Dette intérieure

A fin décembre 2013, la dette intérieure totale s'élève à 557,4 milliards de FCFA et connaît une baisse de 11,4% par rapport à fin décembre 2012 due à l'effet combiné des remboursements, des emprunts obligataires et de l'actualisation des dettes des sociétés en liquidation.

L'encours de la dette intérieure à fin décembre 2013 comparé à un an plus tôt se présente comme suit :

- Dette commerciale : 35,3 milliards de FCFA contre 35,6 milliards de FCFA ;
- Dette financière : 109,9 milliards de FCFA inchangée ;
- Dette sociale: 81,4 milliards de FCFA contre 91,2 milliards de FCFA;
- Engagements et risques : 23,1 milliards de FCFA inchangés ;
- Passif de l'Etat (liquidation des entreprises d'Etat) : 52,7 milliards de FCFA contre 96,4 milliards de FCFA;

Dette conventionnelle (emprunts obligataires, allocations de DTS, prêts bancaires, titrisation créances douteuses des banques) : 255,0 milliards de FCFA contre 272,9 milliards de FCFA.

1.5.2. Année 2014

L'encours de la dette publique totale (intérieure et extérieure) est passé de 914,8 milliards de FCFA à fin décembre 2013 à 918,5 milliards de FCFA à fin juin 2014, soit une hausse de 0,4%.

1.5.2.1. Dette extérieure

Au terme des six premiers mois de 2014, l'encours de la dette extérieure totale se chiffre à 420,1 milliards de FCFA contre 357,4 milliards de FCFA à fin décembre 2013, soit une augmentation de 17,5%.

L'encours de la dette multilatérale se chiffre à 229,2 milliards de FCFA à fin juin 2014 contre 209,0 milliards de FCFA au 31 décembre 2013, soit une progression de 9,7%. Cette augmentation s'explique par l'effet combiné des paiements, des fluctuations des cours des principales devises de libellé des prêts et surtout des tirages effectués sur les emprunts de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

Les arriérés de paiements du principal et des intérêts se chiffrent respectivement à 1,9 milliard de FCFA et 1,4 milliard de FCFA au cours de la période sous revue contre respectivement 1,4 milliard de FCFA et 0,6 milliard de FCFA à fin juin 2013.

Au titre des opérations en cours, les montants acquittés au titre du principal et des intérêts au cours du premier semestre 2014 se chiffrent respectivement à 1,3 milliard de FCFA chacun contre 0,2 milliard de FCFA et 0,3 milliard de FCFA à fin juin 2013. Les engagements et les tirages s'élèvent respectivement à 74,5 milliards de FCFA et 13,6 milliards de FCFA au cours de la période contre 3,6 milliards de FCFA et 24,5 milliards de FCFA à la fin du premier semestre 2013.

L'encours de la dette bilatérale a régressé de 6,3% par rapport à fin décembre 2013 et se chiffre à 26,8 milliards de FCFA, soit une baisse de 1,8 milliard de FCFA due aux paiements et à la fluctuation des cours des principales devises de libellé des prêts.

A fin juin 2014, les arriérés de paiement au titre du principal et des intérêts sont respectivement de 0,7 milliard de FCFA et 0,2 milliard de FCFA contre 2,8 milliards de FCFA et 0,8 milliard de FCFA à fin juin 2013.

Au cours de la période sous revue, il n'y a eu ni rééchelonnement, ni engagement, ni annulation de dettes. Les tirages sont de 0,2 milliard de FCFA contre un montant nul à fin juin 2013. Les paiements au titre du principal et des intérêts s'élèvent respectivement à 2,7 milliards de FCFA et 0,3 milliard de FCFA contre respectivement 0,3 milliard de FCFA et zéro (0,0) FCFA au deuxième trimestre 2013.

L'encours de la dette éligible au Club de Paris est de 4,0 milliards de FCFA contre 6,6 milliards de FCFA à fin décembre 2013, soit une diminution de 39,4% relative aux paiements effectués envers la Belgique.

Le Togo n'a enregistré aucun montant d'arriérés de paiement alors qu'au deuxième trimestre 2013, les arriérés de paiements étaient de 2,7 milliards de FCFA au titre du principal et 0,6 milliard de FCFA au titre des intérêts.

L'encours de la dette due aux créanciers du Club de Londres a augmenté de 44,3 milliards de FCFA par rapport à fin décembre 2013 et se chiffre à 164,1 milliards de FCFA. Cette augmentation s'explique par les décaissements effectués par EXIMBANK Chine et EXIMBANK Inde dans le cadre de la construction des infrastructures routières, électriques et aéroportuaires.

1.5.2.2. Dette intérieure

L'encours de la dette intérieure, au terme des six premiers mois de 2014, s'élève à 498,4 milliards de FCFA contre 557,4 milliards de FCFA à fin décembre 2013, soit une régression de 10,6% due à l'effet combiné des remboursements des arriérés de la dette sociale et du passif de l'Etat relatif au Fonds d'Entretien Routier d'une part, des titres publics, des allocations DTS et des prêts bancaires d'autre part.

Le montant des paiements en principal et en intérêt se chiffre respectivement à 58,9 milliards de FCFA et 8,1 milliards de FCFA.

L'encours de la dette intérieure à fin juin 2014 comparé à fin décembre 2013 se présente comme suit :

- Dette commerciale : 35,3 milliards de FCFA, montant inchangé ;
- Dette financière : 109,9 milliards de FCFA, montant inchangé ;
- Dette sociale: 62,3 milliards de FCFA contre 81,4 milliards de FCFA;
- Engagements et risques : 23,1 milliards de FCFA, montant inchangé ;
- Passif de l'Etat (liquidation des entreprises d'Etat) : 52,5 milliards de FCFA contre 52,6 milliards de FCFA;
- Dette conventionnelle (emprunts obligataires, allocation DTS, prêts bancaires, titrisation créances douteuses des banques): 215,4 milliards de FCFA contre 255,0 milliards de FCFA.

2. ANALYSE DES CRITÈRES DU PACTE DE CONVERGENCE, DE STABILITÉ, DE CROISSANCE ET DE SOLIDARITÉ

Le pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA comporte huit (08) critères répartis en critères de premier rang et en critères de deuxième rang.

Les critères de premier rang

- Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (critère-clé) : il devrait être supérieur ou égal à 0%.
- Taux d'inflation annuel moyen : il devrait être maintenu à 3% au maximum par an.
- Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal : il ne devrait pas excéder 70%.
- Arriérés de paiements intérieurs et extérieurs : non-accumulation d'arriérés sur la gestion de la période courante.

Le respect des critères de premier rang permet de passer à la phase de stabilité.

Les critères de deuxième rang

- Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales : il ne devrait pas excéder 35%.
- Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales : il devrait atteindre au moins 20%.
- Ratio du déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal : il ne devrait pas excéder 5%.
- Taux de pression fiscale : il devrait être supérieur ou égal à 17%.

2.1. Critères de premier rang

2.1.1. Solde budgétaire de base rapporté au PIB

Analyse du critère-clé en 2014

Le solde budgétaire de base rapporté au PIB est de -2,6% en 2014 contre -2,3% en 2013. Cette dégradation s'explique par :

- Les recettes budgétaires rapportées au PIB, elles sont passées de 21,8% en 2013 à 20,9% en 2014;
- Les dépenses courantes : elles ont représenté l'équivalent de 18,3% du PIB en 2014 contre 21,1% en 2013 ;
- Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes : rapportées au PIB, elles s'établissent à 5,2% en 2014 contre 3,0% en 2013.

2.1.2. Taux d'inflation moyen

Le taux d'inflation en 2014 est de 0,8% (sur la base de l'acquis du mois de juin 2014) contre 1,8% en 2013.

2.1.3. Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal

Le taux d'endettement est de 42,2% en 2014 contre 49,4% en 2013. La baisse du ratio s'explique par une série d'allègements obtenus par le Togo depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en décembre 2010.

2.1.4. Non accumulation d'arriérés de paiements sur la période de la gestion courante

Depuis 2011, le Togo n'a pas accumulé d'arriérés de paiements.

2.2. Critères de deuxième rang

2.2.1. Masse salariale sur recettes fiscales

Le ratio passe de 32,4% en 2013 à 34,5% en 2014. Le renforcement de l'effectif de l'Administration publique notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et des mesures prises par le gouvernement en faveur des travailleurs (mesures d'atténuation de la hausse du coût de la vie) expliquent la hausse de ce ratio.

2.2.2. Investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales

Le ratio s'établit à 27,7% en 2014 contre 15,3% en 2013 et traduit les efforts du gouvernement en matière d'investissement.

2.2.3. Solde extérieur courant hors dons sur PIB

Le ratio est de -8,1% en 2014 contre -11,0% en 2013. L'amélioration du solde s'expliquerait par la hausse des exportations.

2.2.4. Le taux de pression fiscale

Le taux de pression fiscale s'établit à 18,7% en 2014 contre 19,5% en 2013. Cette situation s'explique par une progression plus forte du PIB nominal par rapport aux recettes fiscales en 2014.

Au total, le Togo a respecté trois critères de premier rang et trois critères de second rang en 2014 : le critère de taux d'inflation, le critère de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB et celui relatif à la variation des arriérés de paiements. Le critère clé, solde budgétaire de base rapporté au PIB n'a pas été respecté à cause notamment de l'augmentation des dépenses de base plus forte que celle des recettes.

Les critères de second rang respectés sont ceux relatifs au taux de pression fiscale, à la masse salariale sur recettes fiscales et aux investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales.

OBJECTIFS ET STRATEGIES DE CONVERGENCE (2015-2019)

Le Gouvernement poursuit ses efforts en matière d'assainissement des finances publiques. Ces efforts, notamment en matière de recouvrement des recettes, se sont traduits par l'opérationnalisation de l'office Togolais des Recettes (OTR) depuis janvier 2014. Les objectifs de développement économique et financier à moyen et long terme sont définis à partir des orientations du Programme d'Actions Prioritaires (PAP), déclinaison du document de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) 2013-2017.

Sur la période 2015-2019, le cadrage macroéconomique a comme soubassement les directives du dispositif de la surveillance multilatérale mis en place dans le cadre du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité de l'UEMOA visant au respect à terme des critères de convergence. Les taux de croissance du PIB réel à moyen terme sont positifs et relativement élevés. Ces taux de croissance sont insuffisants pour faire reculer significativement l'incidence de la pauvreté. Ils permettraient cependant d'améliorer le niveau du PIB par habitant. Le taux d'inflation serait maintenu dans les limites prescrites par le dispositif de la surveillance multilatéral, notamment grâce à un approvisionnement efficace des marchés de produits vivriers. Ceci permettra de limiter l'érosion du pouvoir d'achat des populations et maintenir. Des efforts seront faits en vue d'améliorer davantage la compétitivité de l'économie afin d'assurer la réalisation de la viabilité extérieure en termes de solde courant de la balance des paiements et du niveau des réserves internationales exprimées en mois d'importations.

Le programme pluriannuel de convergence vise à réaliser un taux de croissance moyen de 6,1% du PIB réel par an sur la période 2015-2019. Les projets d'investissement financés par le Gouvernement avec le soutien des bailleurs de fonds, le retour graduel de la confiance du secteur privé, l'extension des capacités du Port Autonome de Lomé (par la construction d'un troisième quai) et de l'Aéroport International GNASSINGBE Eyadéma de Lomé (construction d'une nouvelle aérogare), le démarrage de la production de l'usine de clinker de la Société SCANMINES, l'accroissement de la production du coton et de phosphate, sont des éléments déterminants du programme à court terme. Des volumes plus importants d'investissements directs étrangers, le développement du commerce régional, une intermédiation financière plus performante et la modernisation des infrastructures publiques dans le domaine de l'électricité et du transport permettront de soutenir la croissance à moyen terme. Le soutien du Gouvernement à la modernisation de l'agriculture se poursuivrait.

Pour atteindre les objectifs de développement, les réformes vont continuer. Ces réformes concerneront notamment la gouvernance budgétaire, le développement du secteur financier, les entreprises publiques et l'environnement des affaires.

Avec une gestion saine des finances publiques, notamment à travers l'opérationnalisation de l'OTR, le Togo disposerait d'une marge budgétaire pour mitiger l'impact des chocs exogènes et mettre en œuvre des politiques contra cycliques en cas de nécessité. Un relâchement modéré de la politique budgétaire conviendrait s'il est temporaire, mesuré et consacré à des dépenses productives. Il permettrait de pallier les effets du ralentissement conjoncturel mondial. L'augmentation des dépenses sera consacrée aux investissements dans les secteurs prioritaires à savoir les infrastructures, les secteurs sociaux (santé, éducation et agriculture). L'engagement des autorités à poursuivre les réformes dans les

secteurs tels que les banques, le phosphate, les télécommunications et le coton pour renforcer la croissance, sera déterminant.

La politique monétaire sera définie dans le cadre communautaire de l'UMOA comme par le passé. Elle visera à préserver la valeur externe du franc CFA et à contenir l'inflation tout en assurant les conditions optimales du financement de l'économie. Sur la période, le taux d'inflation serait maintenu en-deçà de la norme communautaire et pourrait même baisser si les cours du pétrole régressent sur le marché mondial et si le Gouvernement prend les dispositions pour assurer un approvisionnement efficace des marchés en produits vivriers.

La politique d'endettement extérieur du Togo privilégiera, comme par le passé, les emprunts à forte composante de concessionnalité ainsi que le recours au marché financier régional.

Les taux de croissance du PIB réel sur la période 2015-2019 se présenteraient comme suit : 5,7% en 2015, 6,1% en 2016, 6,2% en 2017, 6,7% en 2018 et 7,6% en 2019.

A moyen terme, les contributions à la croissance des secteurs se présenteraient comme suit :

TABLEAU 1 : Contributions à la croissance										
Contributions à la croissance	2015	2016	2017	2018	2019					
Secteur primaire	1,8	2,1	2,1	2,2	2,3					
Secteur secondaire	-0,3	0,4	2,6	2,1	2,5					
Secteur tertiaire	0,9	1,9	1,4	1,1	2,6					
VAB BRANCHES MARCHANDES	2,5	4,3	6,1	5,4	7,3					
Prod imp services bancaires	-0,8	-0,9	-1,1	-1,3	-1,4					
VAB BRANCHES NON MARCHANDES	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2					
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	2,1	1,0	0,6	1,6	0,7					
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	1,7	1,6	0,4	0,7	0,7					
PIB - Produit Intérieur Brut	5,7	6,1	6,2	6,7	7,6					
Cohérence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0					

La demande intérieure en pourcentage du PIB passerait de 119,6% en 2015 à 118,9% en 2016, 117,7% en 2017, 117,7% en 2018 et 117,6% en 2019.

Le taux d'investissement serait de 21,6% en 2015, 22,2% en 2016, 22,1% en 2017, 21,7% en 2018 et 24,6% en 2019.

Le taux de croissance de l'indice du déflateur du PIB serait de 1,7% en 2015, 2,9% en 2016, 1,5% en 2017, 1,2% en 2018 et 2,6% en 2019.

1. CRITERES DE PREMIER RANG

1.1. Solde budgétaire de base en % du PIB (norme : ≥ 0,0%)

Le ratio passerait de -2,1% en 2015 à -0,2% en 2016. Il s'améliorerait d'année en année et atteindrait 3,6% en 2019.

Le solde budgétaire de base rapporté au PIB est de -2,1% en 2015 contre -2,6% en 2014. Cette amélioration s'explique par :

- Les recettes budgétaires : rapportées au PIB, elles seraient de 22,0% en 2015 contre 20,9% en 2014 ;
- Les dépenses courantes : elles passeraient de l'équivalent de 18,3% du PIB en 2014 à 18,4% en 2015 ;
- Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes : elles passeraient de l'équivalent de 5,2% du PIB en 2014 à 5,7% en 2015.

Analyse du critère-clé en 2016

Le solde budgétaire de base rapporté au PIB est de -0,2% en 2016 contre -2,1% en 2015. Cette amélioration s'explique par :

- Les recettes budgétaires : rapportées au PIB, elles passeraient de l'équivalent de 22,0% en 2015 à 22,6% en 2016.
- Les dépenses courantes : passeraient de l'équivalent de 18,4% du PIB en 2015 à 17,6% en 2016. Les dépenses de personnel verraient leur la part relative dans le PIB se stabiliser à 6,6% en 2016 contre 6,8% en 2015 ;
- Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes : elles passeraient de l'équivalent de 5,7% du PIB en 2015 à 5,3% en 2016.

Analyse du critère-clé en 2017, 2018 et 2019

Le solde budgétaire de base rapporté au PIB serait de 0,1%, 1,9% et 3,6% respectivement en 2017, 2018 et 2019. Cette amélioration s'explique par :

- Les recettes budgétaires : rapportées au PIB, elles passeraient de l'équivalent de 22,5%, 23,5% et 24,3 respectivement en 2017, 2018 et 2019 ;
- Les dépenses courantes : la baisse amorcée en 2016 se poursuivrait, passant de l'équivalent de 17,6% du PIB en 2016 à 17,0%, 16,5 et 15,6 respectivement en 2017, 2018 et 2019 ;
- Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes : elles passeraient de l'équivalent de 5,4% du PIB en 2017 à 5,1% en 2019.

1.2. Taux d'inflation moyen (norme : $\leq 3,0\%$)

Le taux d'inflation moyen mesuré par la variation de l'indice du déflateur du PIB, serait de 1,7 % en 2015, 2,9% en 2016, 1,5% en 2017, 1,2% en 2018 et 2,6% en 2019. La maîtrise du taux d'inflation en deçà de 3,0% implique l'approvisionnement régulier des marchés en produits alimentaires et la stabilisation des prix des produits pétroliers.

1.3. Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB (norme : ≤ 70,0%)

Le ratio passerait de 39,1% en 2015 à 38,6% en 2016 et 39,9% en 2017. Ainsi, il s'améliorerait d'année en année et atteindrait 40,0% et 37,5% respectivement en 2018 et 2019.

1.4. Arriérés de paiements intérieurs et extérieurs

Grâce à ses efforts encourageants en matière de gestion des finances publiques, le Gouvernement n'accumulera pas d'arriérés de paiements sur la période 2015-2019.

2. CRITERES DE DEUXIÈME RANG

2.1. Masse salariale sur recettes fiscales

Sur la période 2015-2019, ce ratio resterait en deçà de la norme communautaire et connaîtrait une amélioration progressive. Il serait de 32,0% en 2016 contre 33,9% en 2015, 31,5% en 2017, 29,3% en 2018 et 27,0% 2019.

2.2. Le ratio "investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales"

Le ratio passerait de 28,6% en 2015 à 25,7% en 2016. Ce ratio serait de 26,4% en 2017 et 23,8% en 2018. En 2019, ce ratio diminuerait et s'établirait à 22,9%. La norme communautaire est respectée sur toute la période et traduit la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre une politique contracyclique de soutien à la croissance économique par le biais de l'investissement public. Elle est favorisée par l'augmentation significative des recettes fiscales.

2.3. Le ratio "déficit extérieur courant hors dons sur PIB"

Le solde extérieur courant hors dons rapporté au PIB passerait de -10,1% en 2015 à -9,8% en 2016. Ce ratio s'améliorerait pour s'établir respectivement à -8,9% en 2017, -8,8% en 2018 et -8,7% en 2019.

L'amélioration durable du ratio se heurte à une faible progression et à une diversification insuffisante des exportations de biens et services, face à des importations incompressibles qui augmentent chaque année. La levée de ces contraintes se traduira par des mesures également d'ordre structurel dont les effets à court terme sont limités.

2.4. Le taux de pression fiscale

La part toujours importante de la valeur ajoutée du secteur primaire dans le PIB constitue un important handicap à l'amélioration du ratio. Cependant grâce à la mise en place de l'Office Togolais des Recettes, le taux de pression fiscale s'améliorerait au cours de la période. A partir de 2015, la norme serait respectée, le taux serait de 20,5% en 2016 contre 19,9% en 2015, passant ensuite à 20,4% en 2017, 21,3% en 2018, et 22,1% en 2019.

Tableau des critères du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité

Critères	2014	2015	2016	2017	2018	2019			
Critères du premier rang									
Solde budgétaire de base / PIB	-2,6	-2,1	-0,2	0,1	1,9	3,6			
Taux d'inflation annuel moyen	2,3	1,7	2,9	1,5	1,2	2,6			
Encours dette intérieure et extérieure / PIB	42,2	39,1	38,6	39,9	40,0	37,5			
Variation d'arriérés de paiements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
Critères du second rang									
Masse salariale / recettes fiscales	34,5	33,9	32,0	31,5	29,3	27,0			
Investissements financés sur ressources internes / recettes fiscales	27,7	28,6	25,7	26,4	23,8	22,9			
Solde extérieur courant hors dons officiels / PIB	-8,1	-10,1	-9,8	-8,9	-8,8	8,7			
Taux de pression fiscale	18,7	19,9	20,5	20,4	21,3	22,1			

3. STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

3.1. La Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi

Mettant à profit les enseignements tirés de la mise en œuvre des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) intérimaire et complet, la « stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (scape) 2013-2017 » vient comme une réponse au défi majeur pour le Togo d'assurer une croissance économique accélérée, inclusive et génératrice d'emplois pour répondre aux attentes des populations, particulièrement celles touchées par la pauvreté.

La SCAPE, cadre de développement à moyen terme, repose sur cinq (05) axes stratégiques, à savoir :

- développement des secteurs à fort potentiel de croissance ;
- renforcement des infrastructures économiques ;
- développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi ;
- renforcement de la gouvernance ;
- promotion d'un développement participatif, équitable et durable.

Pour sa mise en œuvre, la SCAPE a été traduite en un Programme d'Actions Prioritaires (PAP) (outil d'opérationnalisation des grandes orientations dans une logique de gestion axée sur les résultats) pour orienter l'élaboration du programme d'investissement public et la préparation du budget de l'Etat. A cet effet, les domaines prioritaires de la SCAPE ont été déclinés en programmes et les objectifs stratégiques en sous-programmes dans lesquels sont précisés les mesures et projets spécifiques à mettre en œuvre.

Après une année d'exécution, le premier rapport bilan de mise en œuvre de la SCAPE a été réalisé (les résultats de cette évaluation sont présentés dans un tableau en annexes. Globalement, il ressort de cette évaluation que le cadre macroéconomique est de plus en plus stabilisé et que le rythme des réformes s'est renforcé dans la plupart des secteurs liés aux cinq axes de la stratégie.

Concernant le développement des secteurs à fort potentiel de croissance, les niveaux de réalisation des indicateurs de performance indiquent que les objectifs ont été globalement atteints en matière de l'artisanat et de développement des services mais quant à la production agricole et au développement industriel, les résultats enregistrés sont faibles.

En matière de **renforcement des infrastructures économiques**, la plupart des soussecteurs ont enregistré des progrès sauf les sous-secteurs de l'énergie et du transport maritime où les cibles prévues n'ont pu être atteintes. Les performances réalisées dans le domaine des infrastructures routières sont faibles par rapport aux années précédentes.

Pour le développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi, la plupart des sous-secteurs, en l'occurrence l'éducation, la santé et l'emploi, ont réalisé des progrès. Mais les résultats n'ont pas été satisfaisants au niveau du sous-secteur de la protection sociale où l'insuffisance de moyens a été mise en cause.

Par rapport au **renforcement de la gouvernance**, des progrès ont été visibles dans tous les secteurs malgré des résultats faibles par endroits.

S'agissant de la promotion d'un développement participatif, équitable et durable, la plupart des indicateurs ont réalisé de bonne performance sauf l'indicateur « taux de réalisation des Plans de gestion environnementale et sociale (PGES) » qui est en régression.

L'analyse des capacités de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la SCAPE, montre que les faibles résultats enregistrés dans la mise en œuvre de la SCAPE en 2013 trouvent leur justification pour une bonne part, dans la programmation et l'exécution budgétaires. En effet, l'alignement des allocations budgétaires sur les priorités du PAP n'a pas été satisfaisant du fait de la faiblesse du niveau des ressources internes pour financer les ambitions du PAP. Cette analyse met également en lumière des problèmes majeurs qui nuisent à l'efficacité et à l'efficience dans la réalisation des objectifs fixés. Ces problèmes portent notamment sur :

- la faible capacité d'absorption des ressources allouées aux ministères est dû aux lourdeurs de la chaîne de passation des marchés ainsi qu'au circuit de la dépense et à l'insuffisance des ressources humaines en quantité et en qualité pour une meilleure mise en œuvre des actions de développement programmées sous financement interne et externe;
- l'absence d'un cadre cohérent de gestion des investissements publics : aujourd'hui, aucune structure ne prend véritablement en charge la conduite du processus d'élaboration du programme d'investissement public. Cet exercice, requis en amont de la préparation du budget de l'Etat, doit suivre des étapes importantes de préparation, d'encadrement et de l'analyse des fiches de projets. Des critères de sélection doivent être connus de tous les acteurs et la démarche d'arbitrage devrait permettre d'assurer l'éligibilité des projets d'un niveau de maturité suffisant pour être orienté vers l'arbitrage budgétaire. En l'absence de tout cela, la Direction du Budget traite les besoins soumis par les départements ministériels. Aucun encadrement n'est assuré en direction des ministères pour les aider au cours de l'année à faire mûrir les projets :
- l'insuffisance de dialogues constructifs sur les politiques mises en œuvre au Togo est la résultante du climat de méfiance et de non-collaboration effective qui prévaut entre les ministères de coordination. Les cadres de dialogues mis en place par le décret instituant le Dispositif Institutionnel de coordination, de suivi et d'évaluation des Politiques de Développement (DIPD) ne sont pas suffisamment fonctionnels. De nouveaux cadres de dialogues avec les partenaires sont en gestation rendant inefficace le fonctionnement du DIPD déjà handicapé par l'absence de leadership dans l'animation des comités sectoriels et le fait que tous ses organes ne sont pas encore pleinement fonctionnels.

Plusieurs enseignements découlent de l'évaluation de la mise en œuvre de la SCAPE en 2013. Les bonnes pratiques mises en exergue portent sur la conduite des réformes en cours ainsi que l'engagement constant des partenaires techniques et financiers à accompagner le pays sur cette voie. Les pratiques à renforcer ont trait à l'inexistence d'un cadre efficace pour le dialogue avec les partenaires et la faible rigueur autour de la gestion des indicateurs de performance dédiés au suivi-évaluation de la SCAPE.

Pour alimenter les discussions au sein des différents organes du DIDP en vue de l'adoption d'une matrice conjointe de recommandations à mettre en œuvre dans les

ministères et institutions de la République, des propositions ont été formulées. De manière générale, les recommandations portent sur le renforcement du cadre institutionnel de coordination des politiques de développement, la réorganisation de la fonction de gestion des investissements publics et le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la SCAPE. Plus spécifiquement, le rapport recommande, entre autres : l'accélération des réformes au niveau des sociétés d'Etat pour la relance de l'économie, l'accélération de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR pour parachever le processus de réconciliation nationale qui participe à l'instauration d'un climat de paix, la capitalisation des résultats du programme de modernisation de la justice par la poursuite des actions, l'élaboration et la mise en œuvre d'une feuille de route de la décentralisation, l'accélération du rythme de renforcement du institutionnel matière télécommunications. réalementaire et en de l'opérationnalisation des comités régionaux de développement et d'aménagement du territoire, l'accélération du processus d'adoption des politiques et stratégies sectorielles et leur plan d'actions.

La tenue de la revue annuelle conjointe sous l'égide du Conseil National de Pilotage des Politiques de Développement présidé par le Premier Ministre, est indispensable pour débattre de la faisabilité des propositions de recommandations qui seront retenues afin que leur mise en œuvre dans les différents ministères et institutions de la République permette de corriger les insuffisances relevées au terme de l'évaluation de la mise en œuvre de la SCAPE en 2013.

3.2. Les programmes de développement communautaire et de lutte contre le chômage

Le Gouvernement met en œuvre, avec l'appui des partenaires au développement, des programmes et projets de lutte contre la pauvreté à travers une approche communautaire. Ces actions visent à renforcer les capacités des communautés à la base et les doter de ressources pour leur autogestion, balisant ainsi la voie à une décentralisation réussie. A ce titre, on peut citer :

- le Programme de développement communautaire (PDC) initié avec l'appui de la Banque Mondiale pour améliorer l'accès aux infrastructures sociocommunautaires de base :
- le Programme Conjoint des Nations Unies pour les Communes du Millénaire (PCCM) pour l'atteinte des OMD et le développement des zones rurales les plus pauvres;
- le Projet de Soutien aux Activités Economiques des Groupements (PSAEG) en partenariat avec la Faîtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit (FUCEC) et Women Associations for Gain both Economic and Social (WAGES), pour l'octroi de microcrédits afin d'améliorer les revenus des membres ou coopératives agricoles et la création d'emplois ruraux;
- le Programme de développement des Plateformes Multifonctionnelles (PTMF) qui vise à faciliter l'accès aux sources d'énergie pour les communautés de bases ;
- le Programme de soutien aux microprojets communautaires (PSMICO) pour doter les collectivités locales d'infrastructures de base telles que les unités de soins périphériques, les salles de classes et les marchés;

 le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) qui vise à renforcer les capacités financières et opérationnelles des prestataires de services financiers décentralisés pour les rendre plus aptes à faire face aux demandes des couches les plus vulnérables qui n'ont pas accès au système de microfinance classique.

Pour promouvoir l'emploi et lutter contre le chômage et le sous-emploi des jeunes, deux programmes ont été mis en place par le Gouvernement :

- le programme de Promotion de Volontariat au Togo (PROVONAT) qui vise à mobiliser et valoriser socialement les ressources humaines disponibles via l'engagement volontaire des jeunes diplômés et primo-demandeurs d'emploi en les insérant dans les structures (administration publique et parapublique, ONG, associations, etc.);
- le programme d'Appui à l'Insertion et au Développement de l'Embauche (AIDE) pour faciliter la pré-insertion et l'insertion des jeunes, particulièrement les primodemandeurs d'emploi dans les entreprises privées pour un stage de six mois renouvelable une fois;
- le Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB) à travers sa composante « Emploi des jeunes », vise la réduction du chômage des jeunes à travers le développement de la culture entrepreneuriale et la facilitation de l'accès aux services financiers de proximité.

MESURES SPECIFIQUES RELATIVES A L'ANNEE 2015

L'essence de la politique macro-économique en 2015 est d'assurer la stabilité du cadre macroéconomique par des politiques orientées dans les domaines suivants :

- gestion prudente de la consommation publique ;
- progression significative des dépenses en capital ;
- mise en œuvre de politiques structurelles axées sur la croissance ;
- poursuite des réformes visant à améliorer le climat des affaires ;
- poursuite de l'amélioration de la lisibilité des textes fiscaux et leur mise en harmonie avec les lois spéciales et codes spécifiques afin d'éviter les évasions fiscales ;
- poursuite des efforts de rationalisation des procédures du circuit de la dépense en vue d'améliorer davantage le taux d'exécution des dépenses d'investissement.

Les filières du phosphate et coton qui connaissent un redressement graduel depuis quelques années feront l'objet d'une attention particulière de la part du Gouvernement.

CONCLUSION

En dépit de l'existence d'importantes contraintes pour l'essentiel liées à la nécessité de répondre à la demande sociale, le Togo reste fidèle à l'engagement pris à travers l'adoption du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. A défaut d'être respectés, les critères présentent dans l'ensemble un profil en amélioration entre 2015 et 2019.

Le gouvernement s'attachera à la mise en œuvre des réformes qui visent à améliorer d'une part l'efficacité et l'allocation des ressources en réduisant les distorsions qui perturbent le fonctionnement du marché et, d'autre part, à accroître la capacité de production de l'économie ainsi que l'efficacité dans la collecte des impôts et taxes. La mise en œuvre réussie de ces mesures favorisera également l'emploi.

Le programme reposera également sur l'expansion de la production notamment de coton, de phosphate, de clinker et du ciment et, d'une manière générale, la création des conditions favorables à la croissance économique et à l'emploi.